

CSF LPP 25-45 Dynamic



Références du CSF LPP 25-45 Dynamic Tranche I

N° de valeur	30'725'295
ISIN	CH0307252954
Lancement	28 avril 2016
Première valeur	3 mai 2016
Prix d'émission par part lors du lancement	CHF 1000
Souscriptions et rachats	Quotidiens
Fin de l'enregistrement	12h00
TER ex ante en % p.a. ¹	0,75%
Supplément d'émission (reste dans la fortune de placement) en %	0,09%
Décote de rachat (reste dans la fortune de placement) en %	0,02%
Indice de référence	Indice de référence pondéré
Gestionnaire de portefeuille	Mehmet Besler
Exercice comptable	Du 1 juillet au 30 juin
Publications	Fact sheet, rapport annuel

¹ Le TER ex ante dépend de la sélection actuelle des fonds cibles et de leur coût de base.

Défis pour les investisseurs institutionnels

Le contexte de faibles taux contraint les investisseurs à prendre de plus en plus de risques pour obtenir un rendement acceptable, notamment parce que les classes d'actifs sans risques impliquent actuellement des rendements négatifs. Avec l'augmentation des turbulences sur les marchés, les investisseurs se concentrent davantage sur la gestion des risques.

Si les fluctuations de cours normales des actions et des obligations peuvent être bien supportées par les portefeuilles diversifiés, les krachs constituent un problème majeur pour les investisseurs. Ces krachs, aussi appelés «risques extrêmes», annihilent non seulement les rendements, mais affectent également le capital censé générer des rendements futurs (perte de substance): pour compenser une perte de 50%, il faut dégager un bénéfice de 100%. Dans ce cas, le redressement d'une telle perte de substance prend généralement deux fois plus de temps que celui du krach lui-même et peut s'étaler sur plusieurs années. Sur le marché des actions, il n'est donc pas exceptionnel qu'un rendement reste nul pendant cinq à dix ans.

Fig. 1: Krach et reprise sur le marché mondial des actions (MSCI World, à titre d'exemple)

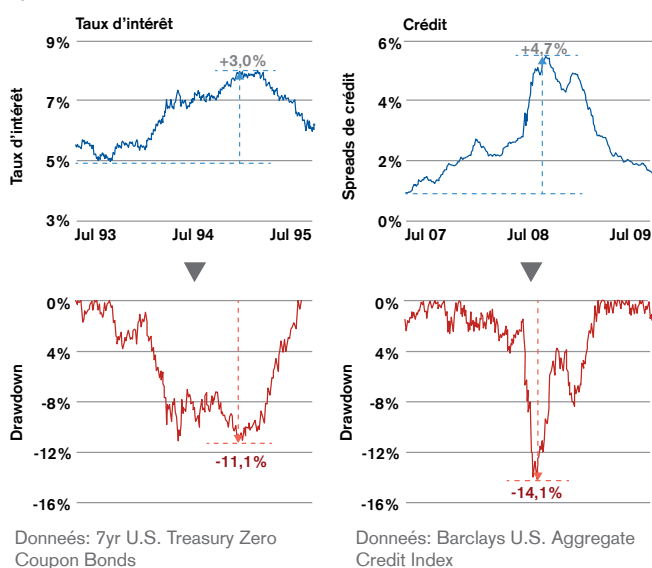


Données: Finreon SA

Sur les marchés boursiers, les krachs sont tout aussi «normaux» que les fluctuations quotidiennes. Parallèlement, de fortes progressions des taux d'intérêt ainsi que les crises sur les marchés du crédit peuvent entraîner des pertes importantes du côté des obligations également (voir Fig.2).

Les investisseurs sont donc confrontés à un dilemme: alors que l'environnement de marché risqué favorise plutôt les allocations défensives (p. ex. 25% d'actions), la pénurie de bons placements pousse nombre d'investisseurs à choisir une allocation offensive (p. ex. 45% d'actions) pour atteindre les objectifs de rendement fixés.

Fig.2: Pertes de substance en cas de hausse des taux et des spreads de crédit



Données: 7yr U.S. Treasury Zero Coupon Bonds

Données: Barclays U.S. Aggregate Credit Index

Données: Finreon SA

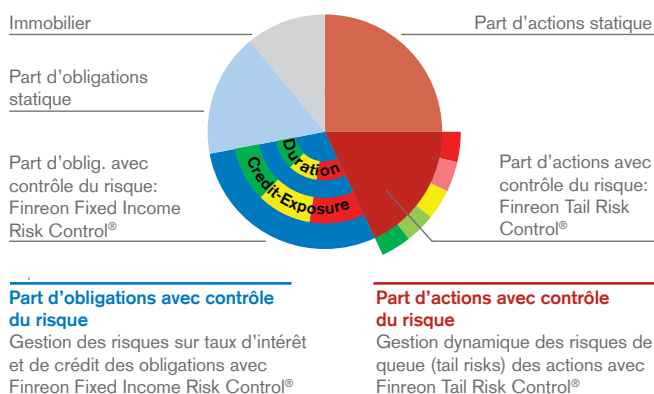
Solution: une gestion des risques efficace

Une allocation statique ne peut pas répondre à ces deux défis. En revanche, une gestion dynamique des risques permet, lors des phases calmes de marché, de profiter du potentiel de rendement des différentes classes d'actifs, et dans les phases à haut risque, de réduire le risque de pertes de substance importantes par une garantie systématique. Ainsi, le budget de risque est plus régulier et exploité de manière plus efficace.

CSF LPP 25-45 Dynamic

Le nouveau groupe de placement CSF LPP 25-45 Dynamic combine les avantages d'un placement actif et indexé et offre, avec une gestion dynamique des risques, une approche innovante répondant aux défis de l'actuel environnement de marché. Pour ce faire, les principaux risques (risques d'action, de taux d'intérêt, de crédit) sont gérés systématiquement via des éléments efficaces:

Fig.3: Contrôle des risques pour les actions et les obligations



Données: Finreon SA

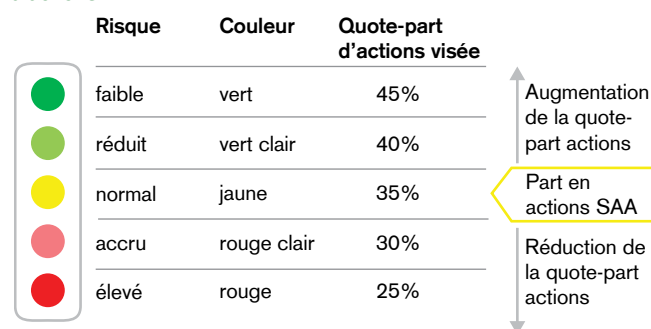
- Gestion systématique par contrôle des risques des actions suisses et étrangères dans la marge de 25% à 45% grâce au Finreon Tail Risk Control®
- Gestion systématique par contrôle des risques de taux d'intérêt et de crédit liés à la part d'obligations grâce au Finreon Fixed Income Risk Control®

Actions avec contrôle des risques

À la première étape de la gestion des risques, la quote-part d'actions du portefeuille est gérée en fonction des risques mesurés par le Finreon Tail Risk Indicator (TRI) et systématiquement fixée dans une fourchette comprise entre 25% et 45%. Compte tenu de la réserve intégrée pour le rééquilibrage entre les catégories de placement, l'exposition effective aux actions peut être pondérée entre 23% et 48%. Cette gestion de la quote-part d'actions par contrôle des risques repose sur le constat que les risques de marché sont soumis à des phases changeantes mais toutefois persistantes. Ces risques peuvent, d'une part, être mesurés et, d'autre part, anticipés dans une certaine mesure en raison de leur persistance.

Le TRI mesure quotidiennement le risque de perte importante de substance sur les marchés des actions à l'aide d'une multitude de facteurs de stress et restitue l'indication de risque sous la forme d'un feu de signalisation. Concrètement, le risque est alors classifié chaque jour en rouge (risque extrême élevé), rouge clair, jaune, vert clair ou vert (risque extrême faible).

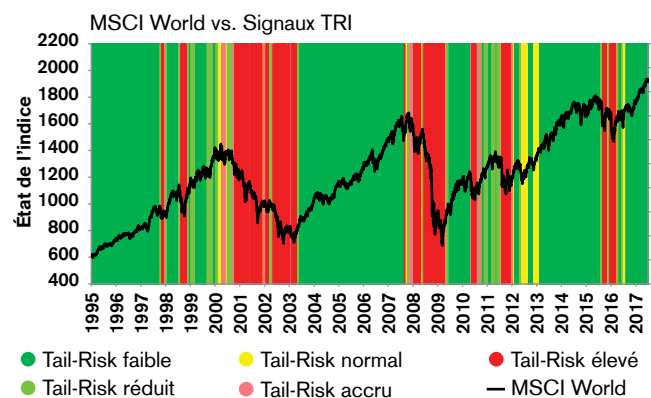
Fig. 4: Feu de signalisation TRI et adaptation progressive de la part d'actions



Données: Finreon SA

Le contrôle des risques du portefeuille d'actions s'effectue par augmentation ou réduction systématique de la quote-part d'actions cible sur la base des risques mesurés. Pour ce faire, la quote-part d'actions est augmentée ou réduite par paliers de 5%, entre 25% (mesure élevée du risque extrême) et 45% (mesure faible du risque extrême). La moyenne à long terme de la quote-part d'actions se situe à environ 35%.

Fig. 5: Le Tail Risk Indicator identifie très bien les phases de risque



Données: Contrôle a posteriori jusqu'au 08/2011, signaux en direct à partir de 09/2011

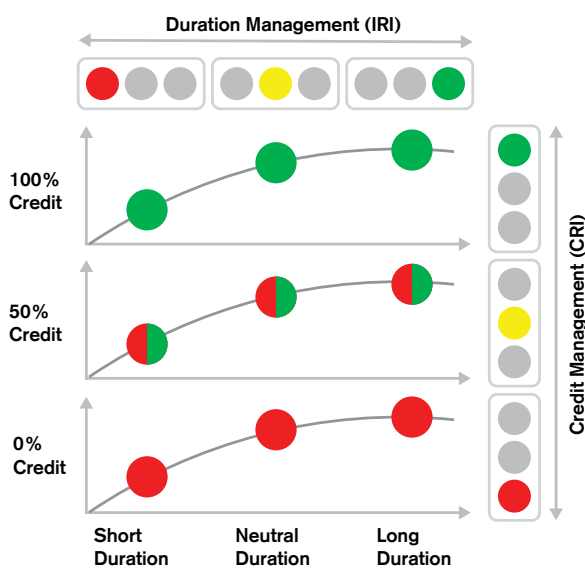
Données: Finreon SA

Obligations avec contrôle des risques

Sur le marché des obligations, les risques évoluent sur des périodes plus longues et donc mesurables. À la seconde étape de la gestion des risques, le risque de taux (duration) et le risque de crédit du portefeuille sont donc gérés systématiquement en fonction de l'évaluation des risques du Finreon Fixed Income Risk Indicator (FIRI).

Le FIRI combine la mesure du risque de taux par l'Interest Rate Indicator (IRI) à celle du risque de crédit par le Credit Risk Indicator (CRI). Ces deux mesures s'appuient sur une multitude de facteurs de stress et restituent les indications de risque sous la forme d'un feu de signalisation.

Fig. 6: Système de signalisation FIRI dual en vue de la gestion de la duration et du crédit



Données: Finreon SA

La gestion des obligations avec contrôle des risques s'effectue par l'exploitation systématique des risques quantifiés. Pour ce faire, on gère d'une part la duration, et d'autre part les risques de crédit au sein de la quote-part d'obligations en monnaies étrangères (avec couverture par rapport au CHF).

Mise en œuvre du nouveau groupe de placement

La mise en œuvre a lieu au sein d'un portefeuille simple, par la gestion des principaux risques. On investit essentiellement la fortune du nouveau groupe de placement dans des parts de fonds de placement passifs, autorisés à la vente en Suisse. Les catégories de placements autorisées sont les valeurs nominales (en font partie les obligations et les liquidités), les actions et l'immobilier. Les risques de change sont couverts autant que possible par rapport au CHF.

Pour la composition détaillée de l'indice de référence ainsi que les marges de fluctuation correspondantes, reportez-vous au tableau ci-dessous.

Quelles sont les particularités du nouveau groupe de placement?

Le nouveau groupe de placement CSF LPP 25-45 Dynamic se distingue par les particularités suivantes:

- Gestion de la quote-part des actions par contrôle des risques
- Gestion des risques de taux et de crédit par contrôle des risques
- Réduction active du risque lors des phases de marché caractérisées par une probabilité élevée de turbulences
- Participation accrue à l'évolution du marché quand les risques mesurés sont faibles
- Rendements plus stables, plus élevés à moyen terme pour un risque plus faible pour l'investisseur, et réduction des pertes maximales
- Mise en œuvre à coût avantageux au moyen de composants passifs pour chaque classe d'actifs

Les produits de Credit Suisse Fondation de placement sont réputés pour leur performance extrêmement compétitive, leur gestion professionnelle, leur grande transparence et leur faible tarification.

Pour toute question, veuillez contacter votre Relationship Manager ou consulter notre site Internet à l'adresse: www.credit-suisse.com/anlagestiftung

Catégorie de placement	Indice de référence	Stratégie	Marges de fluctuation
Liquidités	CHF LIBOR 1M	10%	0% à 59%
Obligations en CHF	SBI AAA-BBB (TR)	16%	9% à 21%
Obligations en ME (avec couverture par rapport au CHF)	Barclays Euro Agg. (hdg) (TR)	27%	0% à 30%
Total valeurs nominales		53%	9% à 68%
Actions Suisse	SPI (TR)	14%	9% à 19%
Actions étrangères (avec couverture par rapport au CHF)	MSCI World ex CH (hdg) (NR)	21%	14% à 29%
Total actions		35%	23% à 48%
Immobilier Suisse	SXI Real Estate Funds (TR)	12%	9% à 15%
Total immobilier		12%	9% à 15%
Total monnaies étrangères		0%	0% à 10%

Le groupe de placement CSF LPP 25-45 Dynamic investit par le biais de placements collectifs dans les cinq catégories de placement suivantes: actions suisses, actions étrangères (avec couverture par rapport au CHF), obligations en francs suisses, obligations en monnaies étrangères (avec couverture par rapport au CHF) et immobilier suisse. La quote-part d'actions suisses et étrangères est déterminée en fonction du régime de tail risk actuel mesuré par l'indicateur Tail Risk (TRI) de Finreon. L'allocation cible en actions varie entre 25 et 45% de la fortune totale du groupe de placement. Compte tenu de la réserve intégrée pour le rééquilibrage entre catégories de placement, la quote-part d'actions effective peut fluctuer entre 23% et 48%. Au sein de la catégorie de placement Obligations en monnaies étrangères, la quote-part d'emprunts d'État et d'obligations d'entreprises ainsi que la durée sont déterminées en fonction du régime actuel de risque de crédit et de taux d'intérêt mesurés par l'indicateur Finreon Credit Risk (CRI) et l'indicateur Finreon Interest Rate (IRI). Les indicateurs TRI, CRI et IRI ont été développés par Finreon AG et sont gérés exclusivement par Finreon AG, un spin-off de l'Université de St-Gall. Finreon AG agit exclusivement en tant que conseiller en placement externe indépendant du groupe de placement CSF LPP 25-45 Dynamic et n'émet que des recommandations. Finreon AG n'est pas responsable de la gestion des actifs. Credit Suisse AG agit en tant que gestionnaire de portefeuille pour le groupe de placement CSF LPP 25-45 Dynamic et utilise les signaux des indicateurs TRI, CRI, IRI pour déterminer l'allocation d'actifs et le rééquilibrage, ce dernier étant effectué au sein des catégories de placement selon une approche de marge de fluctuation. Credit Suisse AG a délégué la mesure des risques sur les marchés des actions, des taux d'intérêt et du crédit à l'Investment Advisor externe Finreon AG. À aucun moment Credit Suisse AG n'a été impliqué dans le développement des mesures des risques. Il n'est pas non plus responsable de l'entretien de ces indicateurs. Au moins 90% de la fortune de placement du groupe de placement est couverte soit en francs suisses soit par rapport au franc suisse. Les investissements des groupes de placement sont effectués conformément aux prescriptions en matière de placement de l'Ordonnance sur les fondations de placement (OFF) et de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux États-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Credit Suisse Fondation de placement, Zurich, est l'émetteur et le gestionnaire des produits CSF. Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, est la banque dépositaire. Les statuts, les réglementations et les directives de placement ainsi que les derniers rapports annuels et fact sheets peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fondation de placement. Seuls les fonds de pension domiciliés en Suisse qui ne sont pas soumis à l'impôt sont autorisés comme investisseurs directs.

Copyright © 2017 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.